

Pour durcir la situation et parler brutalement, nous sommes confrontés à la question suivante : ce que Dieu nous a révélé sur l'homme n'est-il qu'une conception particulière dont nous n'avons à user qu'entre nous, ou bien est-ce une lumière destinée à tous les hommes et qui peut les aider dans leur quête du bonheur ?

Si nous sommes convaincus de l'universalité de la Sagesse à laquelle nous avons part, nous ne pouvons pas laisser réduire nos convictions morales au statut d'opinions parmi d'autres.

Le Pape Jean Paul II, arrivant à Paris, le 30 mai 1980, n'a-t-il pas lui-même montré que la conception de l'homme qui est la nôtre doit être défendue, y compris dans les institutions d'un Etat laïc ? Dans son allocution au Président de la République, il disait :

« Je vous salue très spécialement, chers catholiques en France... Je suis venu vous encourager dans la voie de l'Evangile... Cette voie ne passe pas par la résignation, les renoncements ou les abandons. Elle ne se résout pas à l'affadissement du sens moral, et elle souhaiterait que la foi civile elle-même aide à élever l'homme... »

André Vingt-Trois,
Séminaire de Saint-Sulpice,
Issy-les-Moulineaux.

Pour mieux connaître les communautés chrétiennes.
Pour prendre une part active à la vie de l'Église.

Chrétiens ensemble

• Des réalisations concrètes. • Des fiches pratiques.
Le mensuel des animateurs.

DANS LE N° 11 - MARS 81

- Que deviennent les Conseils pastoraux ?
- Le combat des Eglises pour les droits de l'homme.
- Nouveaux documents en catéchèse.

Le numéro : 10 F.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande à Bernard L'ABBE - 3, rue Bayard, 75008 Paris.

La Fédération Sportive et Culturelle de France

Un peu d'histoire...

Le 24 juillet 1898, au Parc des Oiseaux d'Issy-les-Moulineaux, 3.000 gymnastes rassemblés écouteaient le docteur Michaux leur faire part de la création d'un organisme national qui regroupait les sections sportives des patronages catholiques :

L'Union des Sociétés de Gymnastique et d'Instruction Militaire des Patronages et œuvres de Jeunesse de France était née.

Ce sigle impressionnant céda la place en 1901 à la **Fédération des Sociétés Catholiques de Gymnastique** puis, en 1903, à la **F.G.S.P.F.** (Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France). C'est le 5 janvier de cette même année 1903 que parut le premier numéro « Les Jeunes » aujourd'hui parvenu au-delà du 2.280^e numéro. En octobre 1940, le Rayon Sportif Féminin, créé en 1919, fusionne avec la **F.G.S.P.F.**

En 1947, la **F.G.S.P.F.** devenait **Fédération Sportive de France** (F.S.F.) et prenait en 1968 son titre actuel : **Fédération Sportive et Culturelle de France**.

Brièvement, il faut souligner le rôle important joué par la Fédération dans le développement du sport français :

- dès 1900, le concours annuel rassemble 4.000 gymnastes ; on en dénombre même 25.000 (en 8 concours) le 28 juin 1914,
- le basket, introduit en France par l'Union Chrétienne des Jeunes gens, fut longtemps l'apanage des « patros »,
- en football, la Coupe de France, qui porte le nom du Trophée Charles Simon, qui fut jusqu'à sa mort en 1916 Secrétaire Général de la Fédération, eut pour ancêtre le Trophée de France.

Tous les historiens sportifs reconnaissent aujourd'hui que la F.G.S.P.F. fut la première, dès le début du siècle, à démocratiser le sport, à donner aux jeunes des quartiers populaires la possibilité d'accéder aux terrains de sport.

Pendant longtemps, prêtres et religieuses (directeurs de ces clubs) choisissaient les responsables eu égard, d'abord, à leurs qualités morales et spirituelles. Progressivement, des modifications ont été apportées dans le recrutement des animateurs.

Au sein de la Fédération, les associations se définissaient :

- par rapport à la hiérarchie de l'Église, dont le soutien se mani-

réétait par l'action du clergé et l'utilisation des locaux paroissiaux,

- par une opposition fondamentale à d'autres systèmes ou idéologiques.

Ces deux références, elles aussi, ont changé : la position du clergé, garant de nos institutions, a évolué au sein de celles-ci et les rapports entretenus avec les représentants de ces systèmes ont heureusement perdu leur sectarisme. Aujourd'hui, c'est à tout responsable qu'il appartient de diffuser notre esprit.

Notre esprit...

La F.S.C.F. institution d'éducation et, par là même, de formation, se veut originale dans le concert des autres associations œuvrant comme elle au sein des réalités sportives et de loisirs. Dans l'esprit de ses statuts, elle « a pour objet de favoriser l'éducation dans les loisirs selon une vision chrétienne de l'homme et du monde en cohérence avec l'Évangile ».

Le domaine du sport et du loisir est trop important, aujourd'hui, pour s'en désintéresser ; il fait partie intégrante de la vie et le chrétien peut y vivre un engagement personnel. Il doit pouvoir aussi trouver un organisme qui l'aide, s'il le désire, à réaliser son engagement et à être témoin de son choix de vie en ce domaine.

Il s'agit, à la F.S.C.F. de contribuer, par la pratique du sport ou d'activités socio-éducatives, à la formation et à l'épanouissement de l'homme, selon le choix délibéré d'une action chrétienne prenant sa source dans l'Évangile. Notre éducation se veut basée sur la recherche de la justice et de la vérité, sur l'amour de tous en référence à Jésus-Christ signe de l'amour de Dieu.

La F.S.C.F. croit qu'il existe des valeurs à promouvoir. A cet effet, elle rejette tout système qui voudrait l'accaparer et toute forme de pensée exclusive. A partir de là, les objectifs de la Fédération sont nombreux :

- elle doit être ouverte et accueillante à tous,
- elle doit proposer un certain nombre d'activités qui permettent à chacun et à chacune de trouver son épanouissement,
- son but premier n'est pas de rechercher l'élite ; elle ne rejette pas les champions, au contraire elle forme des champions, mais elle est attentive à tous, même au plus faible, qui a le droit de trouver ce qu'il cherche et d'être respecté,
- elle cherche à mettre en valeur la notion de service. La Fédération est au service de la personne humaine ; chacun de ses membres doit apprendre et découvrir ce qu'est le service, le bénévolat et donc l'attention aux autres. Elle voudrait permettre à chacun de se découvrir, de progresser et de se réaliser pleinement.

Place et rôle de la F.S.C.F. aujourd'hui dans la société...

Comme institution, la F.S.C.F. dispose de ses structures propres, de son organisation, de sa réglementation et de sa hiérarchie spécifiques.

Son mode d'action se situe à la fois :

- dans le système du sport dont elle fait partie en tant que Fédération sportive,
- dans le système qui vise au développement culturel dans lequel elle est inscrite,
- dans le monde des loisirs, d'abord parce que le système sportif et le système socio-éducatif y participent eux-mêmes, mais aussi parce qu'elle y apporte une conception particulière de l'homme.

Car la préoccupation essentielle de la F.S.C.F. est le développement de la personne humaine. Parce que les personnes vivent au sein d'une société et essaient d'y atteindre leur complet épanouissement, elle agit également sur la société contemporaine, même si elle doit, pour maintenir ses principes et ses projets, se mettre en contradiction permanente ou passagère avec des modes de penser, de croire ou d'agir qui sont couramment pratiqués, mais qui ne sont pas en conformité avec le respect passionné de la personne humaine.

Le sport moderne réglementé, hiérarchisé, technicisé s'inscrit de plus en plus dans un cadre bien à lui qui n'est ni un cadre du travail (sauf dans le cas des professionnels), ni dans un cadre du loisir dans la mesure où il poursuit ses propres fins qui sont d'obtenir des résultats chiffrés en intégrant dans la stratégie politique aussi bien qu'économique, idéologique et culturelle d'un pays.

La F.S.C.F. tient une place originale, sinon unique, dans le système du sport et ainsi elle introduit des conceptions qui lui sont bien spécifiques dans le domaine des loisirs. Elle prouve que le sport et le loisir peuvent être au service de l'épanouissement humain.

L'uniformisation...

La F.S.C.F. refuse de leur laisser prendre pour objectifs ceux-là mêmes de la société qui les a engendrés, savoir : l'argent, le rendement, le sport et le socio-éducatif, éléments de la qualité de la vie et l'uniformisation...

Le sport et le socio-éducatif, éléments de la qualité de la vie et parties intégrantes de la formation doivent être libres, c'est-à-dire libérés des contraintes commerciales, des puissances d'argent, libérés d'entraînements excessifs, de dopages pour le sport, libérés de toute forme de violence qui porte atteinte à l'intégrité de la personne.

Nous luttons pour que, sans tenter d'alléger le sport et le loisir à des fins idéologiques ou partisanes, les pouvoirs publics (état, régions, départements, collectivités locales) prennent part à la réalisation d'installations

permettant l'accueil de tous dans l'égalité, sans discrimination. Pour que

les mêmes pouvoirs publics favorisent la liberté de toute vie associative, qui est une des cellules de toute vie communautaire, élément de base de la fraternité entre les hommes.

La F.S.C.F. affirme que toute personne porte en elle une éminente valeur, un projet d'avenir. Cela suppose qu'elle accueille non seulement « les doués » mais quelconque, avec ses richesses et ses pauvretés, avec ses possibilités et ses limites, avec ses souhaits et aussi ses refus... Cela suppose que tout est fait pour que chacun se connaisse et, se connaissant, devienne l'artisan de sa propre progression, le responsable de sa propre croissance. Cela suppose enfin que tout soit mis en œuvre pour permettre à chacun de s'épanouir et de s'exprimer « à son plus haut niveau » sans qu'une pression d'aucune sorte ne soit exercée sur qui que ce soit pour l'amener à se dépasser, à se spécialiser à outrance, à obtenir un résultat coûte que coûte.

La F.S.C.F. n'est jamais étrangère à ce que vivent les hommes et la société des hommes. Elle veut demeurer ouverte à toutes les valeurs contenues dans les différents courants d'idées. Elle doit aider et animer toutes les actions qui, dans les domaines qui sont les siens, visent au développement de la personne et au bien-être du plus grand nombre.

Place de la F.S.C.F. dans l'Eglise...

En s'intéressant au sport en à des activités socio-éducatives ouvertes à tous, accessibles à tous quels que soient leur âge, leur sexe, leur force... nous avons une place dans le concert des autres associations et autres fédérations.

En ayant comme préoccupation essentielle le développement de la personne humaine, en basant notre éducation sur la recherche de la justice et de la vérité, sur l'amour de tous, en référence à Jésus-Christ signe de l'Amour de Dieu, la F.S.C.F. s'inscrit dans le grand courant de l'Eglise aujourd'hui et applique les principes réaffirmés par le Concile Vatican II.

La vision chrétienne de la vocation de la personne et du destin de l'humanité ne retire rien de ce que nous venons de dire : la Foi éclaire toutes choses terrestres d'une lumière nouvelle.

Dans le domaine du sport et du loisir, nous savons que nous devons constamment lutter pour que notre action soit valable et perçue. Elle le sera que si nous placons l'homme avant le résultat, que si nous refusons un certain nombre d'états de faits auxquels nous avons fait allusion.

En quelque sorte nous ne serons « signe d'Eglise » que si nous « dérangeons », si nous sommes « signe de contradiction » dans un monde matérialiste enivré de la recherche du résultat.

Nous existons parce que la Commission épiscopale de la jeunesse reconnaît que notre affinité est en concordance avec l'Évangile. Nous sommes institution temporelle d'Eglise et cela nous engage. Par amour des autres, nous voulons être ouverts à tous, chrétiens ou non. Par honnêteté, nous tenons à ce que chacun connaisse notre idéal, nos buts. Quelles que soient ses opinions ou ses croyances, chacun doit pouvoir se sentir à l'aise dans nos sociétés.

Nous ne sommes pas chrétiens parce que nos activités, dans certains cas, sont pratiquées dans des locaux paroissiaux ; ou parce qu'un prêtre vient, régulièrement ou par intermittence, réfléchir avec nous. Mais notre vision de l'homme, qui a sa source dans l'amour de Dieu pour tous, nous oblige à porter un témoignage collectif dans le monde du sport et du loisir. C'est là une de nos grandes obligations, et nous sommes jugés, de l'extérieur, sur ce témoignage.

F.S.C.F. et Formation...

Pour faire passer dans la réalité et pour vivre son projet, la Fédération doit aussi concevoir la formation de ses animateurs et responsables. Au cours de nombreux stages de formation technique, d'animation globale, d'éveil aux responsabilités, elle voudrait généraliser la formation de cadres qui soient à la fois des techniciens et des éducateurs militants au sein de la F.S.C.F., des éducateurs au courant de son projet éducatif, qui le prennent à leur compte et essayent personnellement de le vivre.

Former des cadres compétents en technique, possédant la valeur apostolique et le rayonnement nécessaire pour former à leur tour nos futures structures et celle du monde de demain : là se situe l'exigence fondamentale de notre politique de formation pour l'avenir.

Du projet... au vécu...

La F.S.C.F. est une institution humaine ; comme toute institution elle a ses limites, elle se donne un projet à atteindre, elle donne un but à son action, mais pour l'atteindre, nous savons que ce n'est pas facile.

L'esprit que la F.S.C.F. voudrait mettre dans le monde du sport et du loisir n'est peut-être pas assez (toujours) vécu et par les responsables en premier. On est tenté de choisir la facilité. On se contente de « faire faire » du sport, on propose des activités, mais on néglige la formation de la personne. On fait comme beaucoup d'autres, sans originalité propre, on ne se pose pas la question du « pourquoi » et du « pour quoi » de la Fédération.

Pourtant, quand on ose regarder de plus près ce qui se passe ici ou là, quand on approche les clubs qui ont fait le choix de la F.S.C.F.,

des clubs qui ne veulent pas être de simples marchands, qui acceptent le plan de formation dans son ensemble, qui essaient de vivre l'esprit, c'est, ô comble, enrichissant et intéressant. Le « vécu » du projet de la Fédération ne fait pas de bruit, il se vit au jour le jour, par certaines attitudes de vie, dans les petits gestes de tous les jours au cours des entraînements, des rencontres et des rassemblements.

C'est ce garçon refusé dans un club, parce que « pas doué » et qui est ici accueilli, et qui trouve sa place.

C'est aussi cette fille, très douée, elle, et qui trouve le moyen de donner de son temps pour s'occuper « des petites » qui « ne savent rien faire ».

C'est un tas de choses qui se vivent aussi ailleurs, mais qu'on voudrait vivre d'une manière plus intense ici parce que nous savons que c'est l'esprit de la Fédération.

Cet esprit qui doit permettre à tous ceux qui sont avec nous, à chaque homme, à chaque femme, à chaque adolescent, à chaque enfant de devenir un « être » libre et responsable de ses actes ; ce qui lui permettra de vivre pleinement.

Gabriel Gonnet, aumônier de la F.S.C.F., avec l'aide de témoignages de responsables.

Fédération Sportive et Culturelle de France : 5, rue Cernuschi, 75017 PARIS - Tél. : 16 (1) 766.03.23.

Elle fédère des clubs « omnisports », des associations d'éducation populaire, des centres de vacances et de loisirs, des groupes de danse, de chant-choral, de batteries-fantaires, de majorettes et autres activités culturelles et artistiques.

Son journal : « Les Jeunes » : organe d'information et de formation joignant les problèmes d'actualité à ceux de la vie fédérale.

INFORMATIONS

L'IMPORTANCE DES ASSOCIATIONS SACERDOTALES

LES CONSIGNES DE JEAN PAUL II AUX ÈVÈQUES ET AUX PRÉTRES, EN ALLEMAGNE

On notera l'insistance de Jean Paul II sur l'importance des associations sacerdotales, et donc de l'Union Apostolique héritière des pensées de Barthélémy Holzäuser, la plus nombreuse et la plus ancienne association sacerdotale en Allemagne comme en France et ailleurs, en des dizaines de pays.

« Ayez le souci ainant de l'unité du presbytère dans chaque diocèse.

Ces dernières décennies, ce qu'on attend, ce qu'on exige du prêtre s'est accru d'une manière toujours plus lourde. En raison de la diminution du nombre des prêtres, des tâches plus nombreuses retombent sur leurs épaules.

Et les nombreux ministères, professionnels ou bénévoles, des laïcs dans la pastorale font qu'on demande davantage aux prêtres dans leur charge de direction spirituelle. Dans une société de plus en plus quadrillée par un réseau serré de communications, une activité spirituelle de plus en plus multiforme s'impose au prêtre. De nombreux prêtres s'épuisent à la tâche, mais s'isolent aussi et ne savent plus où ils en sont. Il est d'autant plus important que l'unité du presbytère soit vécue et expérimentée. Soutenez tout ce qui peut encourager les prêtres à se rencontrer et à s'entraider, à vivre ensemble de la Parole et de l'Esprit du Seigneur.

Trois choses me tiennent particulièrement à cœur :
Les séminaires. Ils doivent être des pépinières de communion et d'amitié sacerdotales authentiques, de même que des lieux de décision claire et solide pour toute la vie.

La théologie doit rendre apte au témoignage de foi et conduire à un approfondissement de la foi, de manière que les prêtres connaissent non seulement les questions des hommes, mais aussi les réponses de l'Évangile et de l'Église.

Les prêtres doivent recevoir une aide pour répondre à la haute exigence de la vie de célibat et de consécration au Christ et aux hommes, pour en témoigner par la simplicité, la pauvreté et la disponibilité. C'est ici qu'une association spirituelle peut rendre de grands services ».